

Académie nationale
des sciences du développement

(ANSD), Campus de Université de Kinshasa

(2001)

“Inauguration solennelle
de l’Académie nationale des sciences
du développement (ANSD)
de la RD du Congo”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

L'Académie nationale des sciences du développement (ANSD)

"Inauguration solennelle de l'Académie nationale des sciences du développement (ANSD) de la République démocratique du Congo".

Un article publié dans le **Bulletin de l'ANSD, vol. 2, décembre 2001**, pp. 7 à 25.

La direction de l'Académie nationale des sciences du développement nous a gracieusement autorisé à diffuser tous les articles du Bulletin de l'ANSD. C'est Monsieur Michel Maldague, directeur de la collection "Les sciences du développement" et président-fondateur de l'Académie, qui nous a transmis cette autorisation le 10 janvier 2005.



Courriel : michel_maldague@uqac.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 26 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

[Introduction](#)

[Signature de l’acte de fondation de l’Académie](#), Kinshasa, ÉRAIFT, 16 décembre 1999.

[Inauguration solennelle de l’Académie](#), Grand Amphithéâtre de la REGIDESO, Kinshasa, le 6 octobre 2001.

[Acte de fondation](#), 12 décembre 1999

[Déclaration](#), 12 décembre 1999

L’Académie nationale des sciences du développement
de la RD du Congo

“Inauguration solennelle de l’ANSD
de la RD du Congo”
Kinshasa, le 6 octobre 2001



Un article publié dans le **Bulletin de l’ANSD**, vol. 2, décembre 2001, pp. 7 à 25.

Inauguration solennelle de l'académie nationale
des sciences du développement de la RD du Congo

ANSD

Kinshasa, le 6 octobre 2001

Inauguration solennelle de l’ANSD de la RD du Congo

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'Académie nationale des Sciences du développement de la République Démocratique du Congo a été fondée le 12 décembre 1999, date de la signature de son Acte de fondation (cf. Pièce annexée).

Le Ministère de la Justice et Garde des Sceaux de la République Démocratique du Congo l'a officiellement reconnue en mars 2001, rendant possible son inauguration solennelle, le 6 octobre 2001, dans le grand auditorium de la Regideso, à Kinshasa.

L'Académie réunit les personnes les plus compétentes dans les diverses disciplines qui contribuent au développement du Congo. Elle n'est rattachée à aucune institution politique. Son objectif est d'être à

la disposition de la RD Congo pour guider son développement. Cet objectif est d'autant plus important, approprié et justifié que s'amorce, de façon encore très timide mais déterminée, la reconstruction nationale. La création de cette *Académie*, la première et la seule du pays, répond au besoin de rencontres, d'échanges d'idées et de réflexions, éprouvé par de nombreux scientifiques, chercheurs, professeurs, etc., contraints de travailler isolément. Avec la création de cette institution, des initiatives interdisciplinaires peuvent voir le jour et stimuler le dynamisme de l'élite scientifique congolaise.

Pour jouer pleinement son rôle, l'Académie a décidé de lancer un certain nombre de projets, destinés à apporter une contribution concrète au développement du pays et, prioritairement, à son monde rural.

On peut citer les projets suivants :

- (a) habitat de qualité en milieu rural ;
- (b) reboisement villageois ;
- (c) électrification décentralisée de base mettant à profit les énergies nouvelles et renouvelables.
- (d) apport des ressources halieutiques à l'amélioration nutritionnelle ;
- (e) valorisation des déchets par la biométhanisation.

L'inauguration officielle de l'ANSD, le samedi 6 octobre 2001, a été marquée par une séance académique dont la présente plaquette relate le déroulement et donne le contenu.

Après le défilé des Académiciens - revêtus de la toge et portant la toque, spécifiques de l'ANSD - et l'hymne national, chanté *a capella* par l'assistance, le Maître de cérémonie, a successivement donné la parole aux personnes suivantes :

- l'Académicien, Prof. Dr Mweze Chirhulwire Nkingi Dominique, Secrétaire perpétuel, a rappelé les objectifs et les principes directeurs de l'ANSD ainsi que le code d'éthique qui préside à ses actions ;

- l'Académicien, Dr Malikwisha Meni a présenté un abrégé des curriculums vitae des onze membres de l'Académie ; il a décrit les particularités de la toge des académiciens de l'ANSD qui traduisent, entre autres caractères, leur interdisciplinarité ;
- l'Académicien, Prof. Dr Michel Maldague, président-fondateur de l'Académie, a fait la leçon publique, consacrée à l'électrification rurale décentralisée, projet pour la RDC (voir, le texte cette leçon dans le présent Bulletin) ;

En guise de conclusion à cette séance académique, un Prof. Dr de l'Université de Kinshasa, a souligné le bien-fondé de cette nouvelle institution et le rôle éminent qu'elle est appelée à jouer dans le processus de développement du Congo.

La séance académique s'est achevée par l'hymne national et la sortie des Académiciens.

Interviews, prises de vue et cocktail ont complété le programme.

Des nombreuses photographies illustrent la cérémonie.

NDLR : On trouvera, en annexe :

- La *Déclaration de la Fondation de l'Académie*, signée le 12 décembre 1999, par les membres du Bureau de l'Académie.
- L'Acte de Fondation, signé le 16 décembre 1999 par les Académiciens.

Dans le *Bulletin no 1* de l'ANSD (2000, pp. 4-9) a été publié l'allocution du Professeur Michel Maldague, *Président-fondateur* de l'Académie, à la séance de fondation.



Photo 1. Séance de travail, préparatoire à fondation de l'Académie. Bibliothèque du *Château* de l'École régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ÉRAIFT), Campus de l'Université de Kinshasa, novembre 1999.

Inauguration solennelle de l'ANSD de la RD du Congo

Signature de l'acte de fondation de l'académie

Kinshasa, ÉRAIFT, 16 décembre 1999

[Retour à la table des matières](#)



Photo 2. Le Prof. Dr Michel Maldague, *Président-fondateur*, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 3. Le Dr Malikwisha Beni, *1er Vice-président*, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 4. Le Prof. Dr Mukash Kalel, *2e Vice-président*, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 5. Le Prof. Dr Mweze Chirhulwire Nkingi, Dominique, *Secrétaire perpétuel*, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 6. Le Prof. Dr Monzambe Mapunzu, *Membre* de l'ANSD, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 7. Le Prof. Dr Muyer Oyong, *Membre* de l'ANSD, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 8. Le Prof. Dr Bagula Chibanvunya Bertin, *Membre* de l'ANSD, signe l'acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 9. Le Dr Mutambue Shango, *Membre* de l'ANSD, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 10. Le Prof. Dr Tsakala Munikengi, Recteur de l'Université de Kinshasa, *Membre* de l'ANSD, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.



Photo 11. Le Prof. Dr Lelo Nzuzi, *Membre* de l'ANSD, signe l'Acte de fondation de l'ANSD, le 16 décembre 1999, au Château de l'ÉRAIFT, Campus de l'Université de Kinshasa.

Inauguration solennelle de l'ANSD de la RD du Congo

Inauguration solennelle de l'académie

**Grand Amphithéâtre
de la REGIDESO, Kinshasa,
*le 6 octobre 2001***

[Retour à la table des matières](#)



Photo 12. Les membres du bureau de l'ANSD attendant l'ouverture de la séance académique. De gauche à droite, le Prof. Dr Monzambe Mapunzu, le Prof Dr Mweze Chirhulwire Nkingi Dominique, le Dr Malikwisha Beni, le Prof. Dr Michel Maldague et le Prof. Dr Mukash Kalel.



Photo 13. Les membres du bureau de l'ANSD, durant l'Hymne national de la RD du Congo, à l'ouverture de la séance académique. De gauche à droite, le Prof. Dr Monzambe Mapunzu, *Membre* de l'ANSD, le Dr Malikwisha Beni, *1er Vice-président*, le Prof. Dr Michel Maldague, *Président-fondateur*, le Prof. Dr Mweze Chirhulwire Nkingi Dominique, *Secrétaire perpétuel* et le Prof. Dr Bagula Chibanvunya Bertin, *Membre*.



Fig. 14 Le Prof. Dr Michel Maldague, *Président-fondateur* de l'ANSD, donnant sa leçon publique.



Fig. 15 Le Prof. Dr Malikwisha Beni, *1er Vice-Président* de l'ANSD, durant son allocution.



Fig. 16 Le Prof. Dr Mweze Chirhulwire, *Secrétaire perpétuel* de l'ANSD, durant son allocution.



Fig. 17 Le Prof. Dr Monzambe Mapunzu, Membre de l'ANSD, durant son intervention



Photo 18. Vue partielle de l'assistance, lors de la séance académique soulignant la Fondation officielle de l'*Académie Nationale des Sciences du Développement de la République Démocratique du Congo*, Grand Amphithéâtre de la REGIDESO, à Kinshasa, le 6 octobre 2001.



Photo 19. Interview du Prof. Dr Michel Maldague, *Président-fondateur* de l'Académie, à l'issue de la séance académique soulignant l'inauguration solennelle de l'ANSD, Grand Amphithéâtre de la REGIDESO, à Kinshasa, le 6 octobre 2001.



Photo 20. Interview du Prof. Dr Mweze Chirhulwire Nkingi Dominique, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à l'issue de la séance académique soulignant la cérémonie solennelle de l'ANSD, Grand Amphithéâtre de la REGIDESO, à Kinshasa, le 6 octobre 2001.



Photo 21. Cocktail, à l'issue de la Séance académique, Grand Amphithéâtre de la REGIDESO, à Kinshasa, le 6 octobre 2001. On reconnaît les Académiciens Prof. Dr Monzambe Mapunzu (à gauche), Prof Dr Michel Maldague (au centre) et Dr Malikwisha Beni (à droite).


République démocratique du Congo
Académie nationale des sciences du développement
(ANSD)
Le Château, Campus universitaire, Kinshasa, RDC

Acte de fondation

[Retour à la table des matières](#)

1. L'Académie Nationale des Sciences du Développement de la République Démocratique du Congo a été créée, au Château, Campus universitaire, Kinshasa, le 12 décembre 1999, comme en fait foi la Déclaration établie ce jour-là et signée par les Membres du Bureau de l'Académie
2. Ce 16 décembre 1999, l'Assemblée Générale des Membres de l'Académie, réunis à l'occasion de leur première séance plénière ont signé l'Acte de fondation

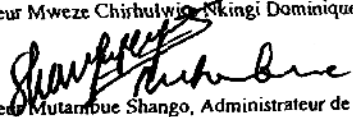
Le Bureau


Professeur Michel Maldague, Président, Fondateur


Dr Malikwisha Meni, 1^{er} Vice-président

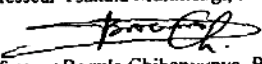
Professeur Mukash Kalel, 2^e Vice-président

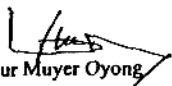
Professeur Mweze Chirhulwiza Nkingi Dominique, Secrétaire Rapporteur 

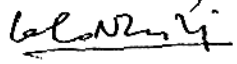

Professeur Mutambue Shango, Administrateur de la Gestion

Les Membres


Professeur Tsakala Munikengi, Recteur


Professeur Bagula Chibanvunya, Bertin


Professeur Muyer Oyong


Professeur Lelo Nzuzi


Professeur Monzambe Mapunzu

République Démocratique du Congo
Académie nationale des sciences du développement
de la république démocratique du Congo
(ANSD)

Déclaration

Fondation de l'Académie

Les soussignés :

Professeur Dr MICHEL MALDAGUE, *Président, Fondateur* ;
Dr MALIKWISHA MENI, *1er Vice-président* ;
Professeur Dr MUKASH KALEL, *1er Vice-président* ;
Professeur Dr MWEZE CHIRHULWIRE N KINGI DOMINIQUE,
Secrétaire, Rapporteur ;

Professeur Dr MUTAMBWE SHANGO, *Administrateur de la gestion*,

Déclarent créer, ce jour, dimanche 12 décembre 1999, à Kinshasa, au Château de l'École *régionale post-universitaire d'aménagement intégré des forêts tropicales* (ERAIFT), une institution à caractère scientifique, interdisciplinaire et apolitique, dénommée ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, en sigle ANSD, dont les statuts sont annexés à la présente Déclaration.

Les membres de l'Académie sont des scientifiques éminents qui ont apporté une contribution exceptionnelle dans leur domaine et qui sont reconnus pour leurs qualités intellectuelles et morales.

Fait au Château, Campus universitaire, Kinshasa, le 12 décembre
1999


Professeur Dr MICHEL MALIDAGUE, Président, Fondateur


Dr MALHOUSHA MENI, 1^{er} Vice-président


Professeur Dr MUKASH KALEL, 2^e Vice-président


Professeur Dr MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI DOMINIQUE, Secrétaire, Rapporteur


Professeur Dr MUTAMBWE SHANGO, Administrateur de la Gestion